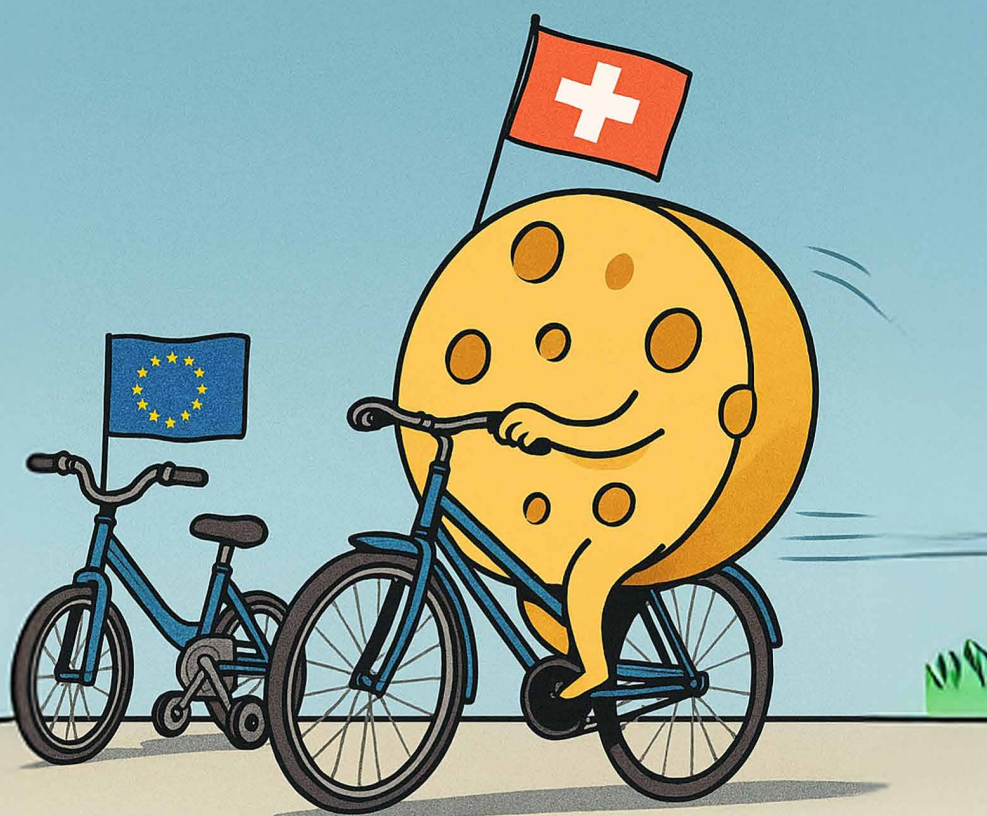




Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Actuel

L'autonomie au lieu de la Bruxellite



En route en toute sécurité et
autonomie sans béquilles de l'UE

No 14 | OCTOBRE 2025



« C'est l'Assemblée
fédérale qui décide du
référendum »

Page 6



« La neutralité suisse est
l'instrument le plus import-
ant pour garantir la paix
dans notre pays »

Page 8



Attention : l'UE entend
régenter votre santé !

Page 12



Le mot du président

La Suisse doit rester la Suisse

Le paquet d'accords prévu avec l'UE nous est vendu comme un renforcement de notre souveraineté. Le Conseil fédéral évoque un « paquet visant à stabiliser et à développer les relations entre la Suisse et l'UE ». Je ne partage pas cet avis. Celui qui cherche la stabilité ne devrait pas s'accrocher à une construction qui vacille de plus en plus. La France chancelle, l'Allemagne ne parvient pas à avancer, la structure de l'UE craque bruyamment – mais la Suisse devrait justement maintenant s'y arrimer ? Celui qui se raccroche à un navire en perdition risque de couler lui-même.

Swiss nous rappelle comment cela peut finir : en devenant la vache à lait de Lufthansa. Souhaitons-nous connaître le même sort en tant que Suisses, en devenant la bouée de sauvetage économique d'une Union structurellement faible, politiquement dilatée et déchirée de l'intérieur ?

Nos atouts sont notre indépendance, notre pragmatisme et notre liberté d'action. C'est pourquoi nous négocions d'égal à égal avec les autres États et institutions, aussi « inamicaux » soient-ils. La seule chose dont nous n'avons pas besoin, c'est d'une adhésion aveugle à une UE instable, qui n'a guère de légitimité démocratique. Ceux qui imaginent que nous pourrions avoir notre mot à dire sur les lois à Bruxelles se bercent d'illusions. L'Allemagne et la France dominent, tous les autres laissent faire.

Le paquet de traités européens prévu n'est pas un document anodin ni un simple accord économique. L'administration fédérale – en particulier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) avec ses diplomates de haut rang très proches de l'UE – ne recule devant rien pour embellir cet accord de 2000 pages accompagné de plus de 20 000 pages d'annexes. On occulte délibérément les points critiques. Dans la procédure de consultation, le DFAE ne compte que



les « oui » ou les « non » – ceux qui disent « oui, mais » sont comptés comme des « oui ». C'est pourquoi il faut être clair : nous rejetons sans ambiguïté et dans son intégralité l'accord-cadre.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) revendique de plus en plus de pouvoir décisionnel politique. En revanche, chez nous, les solutions sont recherchées par le Parlement, les cantons, les communes et les groupes d'intérêt. Si nous renonçons à ce principe, nous risquons un glissement massif vers le centralisme, la réglementation et l'uniformisation, et donc la suppression de nos instances politiques.

Et qu'en est-il de notre démocratie directe ? De notre capacité à décider nous-mêmes ? Il ne s'agit pas d'un détail, mais de notre fondement même. Ceux qui affirment que nous pourrions simplement rejeter les lois de l'UE ignorent la pression exercée en amont par l'administration et les acteurs étrangers.

La libre circulation des personnes selon le droit européen est en contradiction avec notre Constitution fédérale (art. 121a : gestion autonome de l'immigration). Des paiements de cohésion se chiffrant en milliards sont autorisés sans passer par le Parlement, le peuple et les cantons. Et même nos restaurants de montagne auraient dû abandonner la vaisselle et les planchers en bois en raison des normes européennes.

La Suisse n'est pas un appendice. C'est un modèle autonome et couronné de succès et doit aussi le rester.

Dr Stephan Rietiker

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27

Compte postal:
30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.

« La reprise dynamique des lois européennes entraîne une perte de pouvoir du souverain »



Alexandre Zindel,
juriste, président de la
coopérative Zaccaria

Monsieur Zindel, vous êtes juriste et avez fondé en 2024 la coopérative Zaccaria dans le but de renforcer le droit au référendum facultatif. Le droit de référendum est inscrit dans la Constitution fédérale. Pourquoi convient-il de le renforcer ?

La coopérative Zaccaria souhaite préserver la démocratie référendaire suisse, unique en son genre. La Constitution fédérale permet au constituant (le peuple et les cantons) d'imposer « de manière dynamique » de nouvelles « règles du jeu » à la politique et à l'administration par le biais d'initiatives populaires et, en cas de référendum abouti, d'interdire l'entrée en vigueur d'une loi fédérale.

Dans le cas de la loi sur l'e-ID, nous avons pu constater une fois de plus à quel point la « classe politique » se moque des décisions du souverain. Il y a quatre ans, le peuple avait en effet rejeté cette loi à une nette majorité des deux tiers, ce qui n'a toutefois pas empêché le Parlement de l'adopter en décembre 2024 avec quelques modifications minimales (Conseil national : 85% de oui, 13% de non, 2% d'abstentions ; Conseil des États : 94% de oui, 2% de non, 4% d'abstentions).

Les résultats de la votation référendaire du 28 septembre 2025 (participation au vote : 49,6 %) en disent long. Alors que, comme indiqué ci-dessus, l'Assemblée fédérale a voté presque à l'unanimité en faveur de la loi sur l'e-ID, le Souverain a exprimé un avis différent : avec 50,4 % d'abstentions, seuls 25,0 % des électeurs ont accepté cette loi, tandis que 24,6 % ont voté contre. Ce n'est que dans une démocratie référendaire qu'il est possible de montrer à quel point les représentants du peuple ne prennent pas en considération la volonté et les intérêts du Souverain.

De quelle manière pourriez-vous renforcer le droit de référendum avec votre coopérative ? Les membres de

la coopérative s'engagent-ils à collecter des signatures et à apporter des contributions financières ?

Une coopérative inscrite au registre du commerce peut réunir les moyens financiers nécessaires par le biais du merchandising, d'événements, de dons de personnes, d'associations et d'entreprises intéressées et mettre en place les structures organisationnelles nécessaires à une campagne référendaire réussie.

De plus, en tant que coopérative, nous avons la possibilité de rémunérer nos membres, l'administration et les experts pour leur travail. Un membre s'engage à payer une cotisation unique. Il n'y aura ensuite aucune autre obligation pour lui.

D'où vient le nom Zaccaria et pourquoi avoir créé une coopérative plutôt qu'une association ?

Du célèbre constitutionnaliste grison Zaccaria Giacommetti (1893-1970). Il a défini le terme « démocratie référendaire ».

Ce n'est pas un hasard si la Suisse s'appelle officiellement Confédération helvétique et non, par exemple, Association des conspirateurs du Grütli. De plus, la forme juridique de la coopérative s'avère mieux adaptée à une organisation forte et soumise uniquement à la volonté du peuple.



Votre organisation pourrait jouer un rôle important dans les accords avec l'UE. Jusqu'à présent, le Conseil fédéral a voulu empêcher le référendum obligatoire. Votre organisation s'engagerait-elle dans la récolte des signatures pour les référendums nécessaires et soutiendrait-elle Pro Suisse dans sa lutte contre le traité de soumission à l'UE ?

Oui, la coopérative Zaccaria soutiendra Pro Suisse contre le traité de soumission, ne serait-ce que parce que la « reprise dynamique » des lois européennes est incompatible avec la démocratie référendaire suisse

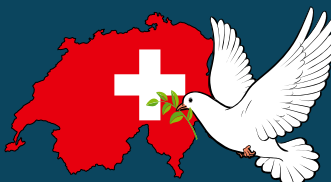
et conduira en fait à déposséder le souverain de son pouvoir.

Nous vous remercions cordialement de cet entretien.



**vers le
site web**

Neutralité



Ambassadeur -Georges Martin, ancien ambassadeur :

« Pas question de suivre la folie des autres »

« Après 1815, 1914 et 1939, la **neutralité** est à nouveau remise en question. La Suisse est-elle arrivée à un tournant de son histoire ? Une partie de l'élite estime que la guerre en Ukraine a sonné le glas de la neutralité. Elle

réclame une réorientation, notamment un rapprochement et probablement une adhésion à l'OTAN.

Mais les guerres passées ont permis aux Suisses de comprendre à quel point il est important de ne pas suivre la folie des autres. Aujourd'hui, nos ancêtres attendent de nous que nous ne renoncions pas à l'instrument éprouvé de la neutralité, mais que nous le renouvelions et le mettions au service de la paix et de la compréhension dans le monde. La neutralité a non seulement un passé glorieux, mais aussi un avenir prometteur. Elle compte sur les Suisses et Suissesses de notre génération. Soyons à la hauteur de notre histoire ! »

Georges Martin a été diplomate pendant 35 ans. Il a été ambassadeur en Indonésie, au Timor oriental, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et en Somalie, puis chef de la division Sécurité internationale du DFAE et secrétaire d'État adjoint.

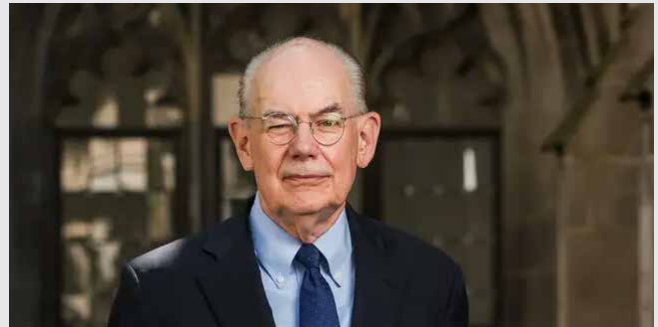


Le professeur John J. Mearsheimer, géostratège américain, à propos de la Suisse neutre :

« La Suisse a la possibilité d'être un phare de raison ! »

« La Suisse est un petit pays dans une jungle, mais sa neutralité la rend unique en son genre... Elle n'a pas d'ennemis, car elle ne s'immisce pas dans les jeux de pouvoir des grandes puissances. Son rôle est celui d'un médiateur, d'un hôte chargé d'accueillir les négociations, d'un garant de la stabilité. Pensez aux congrès de Vienne, à Genève comme siège d'organisations internationales, à la Suisse comme lieu de pourparlers de paix – par exemple dans le cadre de l'accord sur le nucléaire iranien ou des négociations humanitaires. Ce rôle est plus important que jamais, alors que les grandes puissances deviennent plus imprévisibles et que l'Europe vacille. Dans un monde où les États-Unis se retirent, où la Chine gagne en influence et où la Russie défend agressivement ses intérêts, il faut des acteurs neutres

qui inspirent confiance. La Suisse est en mesure d'être un phare de raison, un lieu où les conflits sont négociés plutôt que réglés par la force. Sa neutralité n'est pas une vieille relique, mais un atout stratégique qui la distingue des autres. Elle devrait développer sa diplomatie, tirer parti de sa puissance économique et consolider son rôle en tant que siège d'organisations internationales. Elle resterait ainsi un rare exemple de souveraineté et d'indépendance dans un monde marqué par les conflits entre grandes puissances. » [<https://weltwoche.de/story/ende-auf-dem-schlachtfeld>, 09.09.2025]



Les sanctions tuent plus de personnes que les guerres

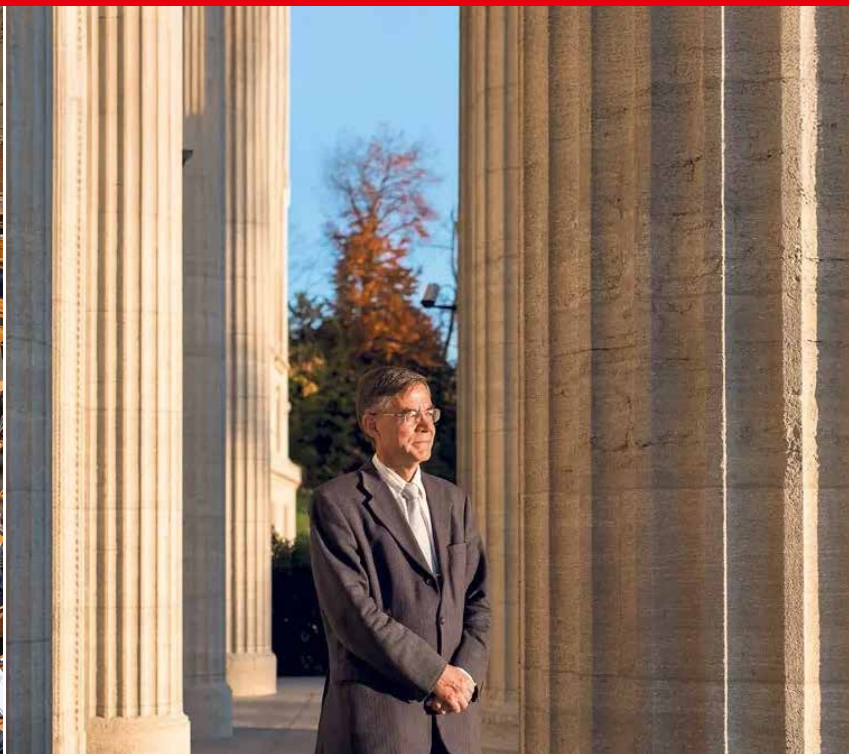
« The Lancet », l'une des revues médicales les plus renommées, publie les estimations suivantes : de 1971 à 2021, les sanctions unilatérales ont causé la mort de 564'258 personnes par an. Le nombre de personnes qui meurent à cause des sanctions est supérieur au nombre de victimes de

la guerre (106'000 morts par an) et correspond, selon certaines estimations, au nombre total de morts de la guerre, y compris les victimes civiles (environ un demi-million de morts par an) ». Comme on pouvait s'y attendre, les groupes de population les plus vulnérables sont les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées. Les décès d'enfants de moins de cinq ans ont représenté « 51% de tous les décès causés par les sanctions entre 1970 et 2021 ». Les sanctions unilatérales imposées par les États-Unis et l'Union européenne sont plus meurtrières que celles imposées

par l'ONU. « Les effets négatifs sur la mortalité semblent être dus aux sanctions américaines. » La raison en est que « les sanctions unilatérales imposées par les États-Unis ou l'UE sont peut-être conçues de manière à avoir un impact encore plus négatif sur la population cible ». La raison des effets négatifs des sanctions américaines – et de celles de l'UE à leurs côtés – réside dans « l'utilisation généralisée du dollar américain et de l'euro dans les opérations bancaires internationales et comme monnaies de réserve mondiales, ainsi que dans l'application extraterritoriale des sanctions, en particulier par les États-Unis ».



[The Lancet, 1^{er} août 2025, [https://www.thelancet.com/pdfs/journals/langlo/PIIS2214-109X\(25\)00189-5.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/langlo/PIIS2214-109X(25)00189-5.pdf)]



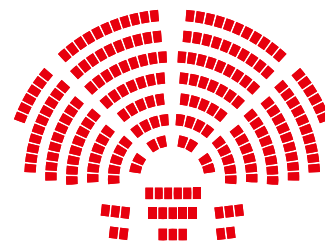
« C'est l'Assemblée fédérale qui décide du référendum »

Le 13 juin, le ministre des Affaires étrangères du PLR, Ignazio Cassis, a annoncé que le Conseil fédéral ne souhaite pas soumettre le paquet européen à un référendum obligatoire, ce qui signifie qu'en cas de votation populaire, seule la majorité du peuple serait requise, et non la majorité des cantons. Le professeur Hansjörg Seiler a rédigé un avis de droit qui analyse de manière critique la décision de la majorité du Conseil fédéral.

Professeur Seiler, dans le Tages-Anzeiger du 1er mai 2025, on peut lire dans un commentaire : « La Constitution fédérale est parfaitement claire : une majorité des cantons est prévue pour les modifications de la Constitution elle-même, pour l'adhésion à des organisations supranationales et pour les lois fédérales dites urgentes sans base constitutionnelle. Les accords avec l'UE n'entrent dans aucune de ces catégories. Les soumettre à la majorité des cantons serait un acte purement arbitraire. » **Pour quelles raisons ne partagez-vous pas cette opinion dans votre expertise?** Principalement parce que les accords – concrètement la modification de l'accord sur la libre circulation des personnes – sont en contradiction avec l'art. 121a Cst. Ils ne peuvent donc être conclus que si cette disposition constitutionnelle est préalablement abrogée ou modifiée. Cela nécessite dans tous les cas un référendum constitutionnel obligatoire assorti d'une majorité des cantons.

Il ne serait donc pas question d'arbitraire. Le Conseiller fédéral Cassis redouble d'insistance dans la NZZ du 27 septembre 2025 : « Pour le Conseil fédéral, l'argument de la continuité et de la cohérence avec la position antérieure adoptée dans le cadre des accords bilatéraux I et II, qui étaient également soumis au référendum facultatif, a également été déterminant. » Il ne s'agit donc « que » d'accords bilatéraux dans le nouveau paquet d'accords avec l'UE ?

Les nouveaux accords se distinguent des accords bilatéraux I par l'obligation de reprendre le nouveau droit européen et des accords bilatéraux II par leur champ d'application beaucoup plus large. En outre, la nouvelle réglementation en matière de règlement des différends impliquant la CJUE constitue une nouveauté par rapport à ces deux paquets. L'argument de la continuité n'est donc que modérément convaincant. Mais surtout, M. Cassis n'aborde pas dans cette interview la question constitutionnelle de l'art. 121a Cst.



Le Conseil fédéral ne peut rien décider. Il ne peut que proposer une motion à l'Assemblée fédérale.

Dans votre expertise, vous constatez qu'il existe des « arguments essentiels » qui plaident en faveur de l'assujettissement du paquet d'accords au référendum obligatoire sur les traités internationaux conformément à l'art. 140 de la Constitution fédérale. Quels sont les principaux arguments ?

Il ne s'agit pas en premier lieu du référendum sur les traités internationaux, mais d'un référendum constitutionnel visant à modifier l'art. 121a Cst. Par ailleurs, un référendum sur les traités internationaux au sens de l'art. 140, al. 1, let. b, Cst. (adhésion à une communauté supranationale) pourrait également entrer en ligne de compte. Et finalement, un référendum obligatoire « sui generis »¹ sur les traités internationaux serait également possible, ou une disposition constitutionnelle spéciale pourrait être adoptée concernant l'approbation des accords. L'Assemblée fédérale a toutefois une marge de manœuvre à cet égard.

Vous faites valoir que le paquet d'accords avec l'UE nous obligerait à reprendre une grande partie de la directive sur les citoyens de l'Union (UBRL) et à étendre la libre circulation des personnes au sein de l'UE (nouveaux droits de séjour pour les citoyens de l'UE, droit de séjour permanent et regroupement familial). C'est pourquoi l'art. 121a, al. 4, de la Constitution fédérale, qui exige une gestion autonome de l'immigration, devrait être pratiquement corrigé. Sans doute le Conseiller fédéral Cassis rétorquerait-il qu'il s'agit là d'une interprétation arbitraire ?

L'art. 121a Cst. exige que la Suisse contrôle de manière autonome l'immigration, que toutes les autorisations relevant du droit des étrangers soient limitées par des nombres maximums et des contingents et que, en particulier, le droit de séjour permanent puisse être restreint. Il est interdit de conclure des traités internationaux qui enfreignent cet article. Les nouveaux accords reprennent notamment la directive européenne sur les citoyens de l'Union, qui élargit la libre circulation des personnes à plusieurs égards par rapport à l'accord de libre circulation actuel et prévoit notamment un droit légal au séjour permanent. Cela est en contradiction flagrante avec la Constitution. Comme je l'ai dit, M. Cassis n'aborde pas du tout cette question.

Existe-t-il d'autres raisons de soumettre le paquet d'accords au peuple et aux cantons ? Par exemple, la reprise du droit européen et le rôle de la Cour de justice

de l'Union européenne (CJUE). Cela ne modifiera-t-il pas notre législation, notre démocratie directe et notre juridiction ?

Ces aspects institutionnels pourraient justifier de soumettre les accords au référendum obligatoire « sui generis », comme cela a été le cas pour l'accord EEE.

Estimez-vous possible que le Parlement corrige la décision du Conseil fédéral ?

C'est l'Assemblée fédérale elle-même qui décide du référendum. Le Conseil fédéral ne peut rien décider. Il ne peut que proposer une motion à l'Assemblée fédérale.



Hansjörg Seiler a été professeur de droit public à l'Université de Lucerne de 2001 à 2005 et juge fédéral ordinaire de 2005 à 2021 ; de 2016 à 2021, il a présidé la IIe Cour de droit public du Tribunal fédéral.

¹Note de la rédaction: En droit, „sui generis“ est un terme technique qui désigne quelque chose qui n'entre pas dans les catégories juridiques habituelles.



Interrogé

Walter Wobmann,
ancien conseiller national, vice-président de Pro Suisse



« La neutralité suisse est l'instrument le plus important pour garantir la paix dans notre pays. »

La Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) a décidé de lancer une consultation sur le contre-projet à l'initiative sur la neutralité adoptée par le Conseil des États. La consultation a débuté et se poursuivra jusqu'au 23 décembre 2025.

Il est inhabituel qu'une commission soumette en consultation un contre-projet de l'autre chambre. Que cherche-t-on à atteindre ainsi ?

Oui, c'est vraiment très inhabituel à ce stade du débat parlementaire, mais apparemment faisable. Il s'agit d'une décision de la Commission de politique extérieure du Conseil national et ces séances ne sont pas publiques, c'est pourquoi la justification n'est pas clairement exposée. Il se peut que cela vise à tester l'acceptation d'un tel contre-projet ou que cela ait des raisons purement tactiques. Mais la longue durée du traitement de l'initiative populaire démontre tout de même que la question de la neutralité est prise au sérieux.

Le processus parlementaire se prolonge de manière surprenante. Quelle est la suite ?

La consultation se déroulera jusqu'au 23 décembre. Ensuite, le Conseil fédéral va rédiger un message à ce sujet, puis le Conseil national et le Conseil des États vont se pencher sur la question. Ensuite, le peuple aura probablement le dernier mot en septembre ou novembre 2026.

La récolte des signatures a commencé en novembre 2022. Quand on regarde la situation mondiale actuelle, peut-on dire que cette initiative est toujours d'actualité ?

L'initiative populaire est plus actuelle que jamais ! La situation en matière de sécurité s'est malheureusement

encore détériorée depuis. C'est pourquoi la neutralité suisse, c'est-à-dire la neutralité armée permanente et intégrale, est l'instrument le plus important pour garantir la paix dans notre pays. Elle permet également de rétablir la confiance et la crédibilité de la Suisse auprès de la communauté internationale.



Après la décision du Parlement, le comité d'initiative évaluera attentivement la situation. Pour l'instant, l'important est de rester fermement engagé en faveur du oui à l'initiative pour la neutralité.

Affichez votre engagement à l'aide de drapeaux pour balcons, d'autocollants et de tracts :



« Où en est l'initiative sur la neutralité ? »



8 novembre 2022 : début de la récolte des signatures.

11 avril 2024 : dépôt à la Chancellerie fédérale.

28 mai 2024 : Chancellerie fédérale : aboutissement avec 129'806 signatures valables.

26 juin 2024 : le Conseil fédéral rejette l'initiative sans contre-projet.

27 novembre 2024 : le Conseil fédéral adopte le message relatif à l'initiative.

27 mai 2025 : la Commission de politique extérieure du Conseil des États (première chambre à se prononcer) décide par 9 voix contre 3 et 1 abstention de rejeter l'initiative. Par 7 voix contre 6, un contre-projet direct est rejeté.

19 juin 2025 : après un long débat, le Conseil des États rejette l'initiative populaire par 35 voix contre 8, sans abstention. Il soutient par 27 voix contre 15, avec une abstention, un contre-projet :
Art. 54a Neutralité de la Suisse :

1 La Suisse est neutre. Sa neutralité est perpétuelle et armée.

2 La Confédération fait usage de sa neutralité perpétuelle pour garantir l'indépendance et la sécurité de la Suisse pour prévenir les conflits et résoudre les conflits et elle met à disposition ses services en qualité de médiatrice. »

1er juillet 2025 : première discussion au sein de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N).

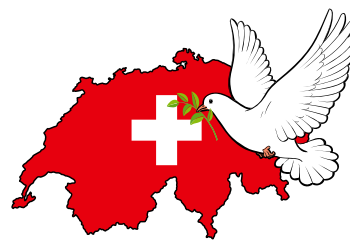
26 août 2025 : CPE-N la Commission de politique extérieure décide de mettre en consultation le contre-projet du Conseil des États.

23 septembre 2025 : ouverture de la procédure de consultation.
Délai de dépôt : 23 décembre 2025 (toutes les organisations et tous les citoyens peuvent prendre position).



Documents

Printemps 2026: Selon l'issue du débat parlementaire et la date fixée par le Conseil fédéral, dates possibles pour la votation :
27 septembre 2026, 29 novembre 2026...



Quel est l'objectif de l'initiative sur la neutralité ?

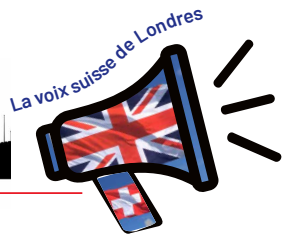
C'est très simple :

L'initiative pour la neutralité vise à inscrire la neutralité suisse à l'article 54a de la Constitution fédérale afin qu'elle ne puisse plus être interprétée de manière arbitraire :

1. La Suisse est neutre. Sa neutralité est perpétuelle et armée.
2. La Suisse n'adhère à aucune alliance militaire ou défensive. Est réservée la collaboration avec une telle alliance en cas d'attaque militaire directe contre la Suisse ou en cas d'actes préparatoires à une telle attaque.
3. La Suisse ne participe pas aux conflits militaires entre États tiers et elle ne prend pas non plus de mesures coercitives non militaires contre un État belligérant. Sont réservées ses obligations envers l'Organisation des Nations unies (ONU) et les mesures visant à éviter le contournement des mesures coercitives non militaires prises par d'autres États.
4. La Suisse fait usage de sa neutralité perpétuelle pour prévenir et résoudre les conflits et elle met à disposition ses services en qualité de médiatrice.



Prof. Dr. Nicolas Szita
Membre du Comité directeur
de Pro Suisse, Londres



Mesures compensatoires non pertinentes : « Divide et impera » à la manière de l'UE

La Suisse se dissoudrait dans l'UE comme le sucre dans l'eau.

Comme l'a rapporté la NZZ du 3 octobre (« Accords avec l'UE : faudra-t-il demander l'avis de Bruxelles avant chaque vote ? »), si les nouveaux accords institutionnels étaient acceptés, l'UE pourrait non seulement infliger des mesures compensatoires lorsqu'un résultat de vote ne lui convient pas (rien que ça, c'est déjà incroyable!), mais ces mesures pourraient également être sans rapport avec un accord quelconque. La NZZ cite un exemple : si la Suisse refuse d'étendre le regroupement familial, l'UE pourrait entraver l'homologation de certains produits. Un vote sur l'immigration serait ainsi lié à la certification des produits.

Sur quoi voterions-nous alors ? Qu'en serait-il du principe de l'unité de la matière, qui impose un lien objectif entre toutes les parties d'un projet ? À quoi devra ressembler la brochure explicative de la votation si l'on ne sait pas quelles mesures l'UE prendra ? Selon la NZZ, les protocoles ne mentionnent aucune obligation de divulguer ces mesures. Nous serions donc contraints à l'avenir de spéculer « par avance » sur les conséquences qu'un oui ou un non pourrait avoir – ce qui est absurde.

Dans la Rome antique, « Divide et impera » (« Diviser pour régner ») était une stratégie visant à garantir le pouvoir : en dressant les groupes les uns contre les autres, vous empêchez l'unité et la résistance. Les

mesures de compensation non pertinentes sont une version moderne de ce principe. Elles ne renforcent certes pas un souverain comme dans la Rome antique, mais elles génèrent une pression en opposant différents

intérêts les uns aux autres. Il existe bien sûr aujourd'hui encore des conflits entre intérêts économiques et politiques – cela fait partie de toute démocratie. La nouveauté consisterait toutefois dans le fait que ces tensions puissent être délibérément provoquées et instrumentalisées par l'UE dans le but d'influencer nos décisions politiques. L'acceptation des accords institutionnels légitimerait institutionnellement un tel comportement de la part de l'UE. Conséquence : au lieu de discussions ouvertes et factuelles, les groupes d'intérêt seraient dressés les uns contre les autres.

Le consensus suisse bien établi et notre liberté de décision démocratique seraient sapés. Sans compter les coûts énormes pour la Suisse. **La Suisse se dissoudrait dans l'UE comme le sucre dans l'eau.**



Le consensus suisse bien établi et notre liberté de décision démocratique seraient sapés.



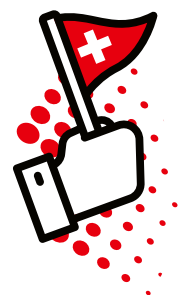
Un succès qui fait école !

Notre campagne « **La neutralité protège. La neutralité est utile.** » du 1^{er} août a été un franc succès : **plus de 2'000 drapeaux** de balcon ont été vendus dans toute la Suisse, ce qui constitue un signal fort en faveur de notre neutralité permanente, armée et totale.

Le concours du drapeau le plus original a fait émerger des esprits créatifs. Les gagnants ont été désignés :

James Schlachter, Liestal
 Werner Otto, Castrisch
 Jürg Zellweger, Degersheim
 Gottfried Bürgi, Thalwil
 Fritz und Marietta Bärfuss, Thun
 Josef Zahner Kaltbrunn
 Eva Graf, Gipf-Oberfrick
 Myriam König, La Vue-des-Alpes
 Albert Deucher, Steckborn
 Hans-Peter und Sonja Hug, Herrliberg

Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Votre engagement montre que la Suisse défend ses valeurs de manière visible et avec assurance. **Continuez sur cette voie !**



Si tu souhaites soutenir activement la campagne référendaire, inscris-toi :
info@prosuissse.info



Visite notre boutique en ligne



Initiative sur la neutralité

Attention : l'UE entend régenter votre santé !



Le traité de soumission à l'UE a des conséquences de grande envergure pour le domaine de la santé. La population suisse aurait à payer et n'aurait plus son mot à dire. Ce traité permettrait à l'UE d'imposer sa censure sur les médias, des restrictions de sortie et la vaccination obligatoire en Suisse.



Rémy Wyssman,

conseiller national et membre du comité de Pro Suisse

Nous nous engagerions non seulement à adopter tels quels les réglementations, directives et arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne en constante évolution, y compris dans le domaine de la santé. Mais en plus, les fonctionnaires de santé européens ne pourraient pas non plus être poursuivis pénalement. Nous devrions laisser entrer les agences et les récolteurs de données de l'UE dans notre pays tout en leur accordant tous les privilèges imaginables : exonération fiscale, immunité contre toute poursuite pénale, exemption des restrictions en matière d'immigration et bien d'autres privilèges encore.

Figurez-vous que les compétences seraient étendues de telle sorte que ces agences de l'UE pourraient également ordonner des mesures coercitives. Même si vous subissiez personnellement un préjudice, les agences et leurs employés resteraient impunis. En somme, le contrôleur européen aurait le droit de tout faire, alors que vous n'auriez le droit de rien du tout. Si le contrôleur européen s'installait en Suisse, il serait également exonéré d'impôts.

L'UE pourrait imposer la vaccination obligatoire, y compris en Suisse

Saviez-vous qu'avec la conclusion du nouvel accord sanitaire de l'UE, ce ne seraient plus les représentants élus par le peuple qui décideraient de notre système de santé suisse et de la liberté d'expression, mais **les technocrates de la santé de l'UE**, dans des palais ad-

ministratifs lointains et protégés à Bruxelles ? Ce ne sont pas des détails. Il s'agit de **mesures profondément intrusives** telles que l'obligation de vaccination, de certificat, d'isolement et de port du masque. La Suisse devrait également faire partie du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), mais sans droit de vote. Les obligations vaccinales pourraient ainsi devenir contraignantes et la libre expression et les voyages pourraient être restreints sans que nous ayons notre mot à dire.

Contrats de livraison secrets aux frais des contribuables suisses

À la suite du paquet d'accords conclus avec l'UE, nous n'aurions plus le droit d'être informés dans le domaine sensible de la santé. Le texte de l'accord stipule en effet, dans le plus pur jargon bureaucratique bruxellois, que les documents classés « **secrets** » ne pourront plus être rendus accessibles au peuple suisse. Conséquence : tant la Suisse que l'UE pourraient conclure des contrats secrets de livraison de vaccins. Le principe de publication serait donc contourné et les groupes pharmaceutiques étrangers pourraient écouler leurs doses de vaccins en Suisse **aux frais des contribuables suisses**, à des prix astronomiques et non vérifiables, et sans prendre le moindre risque en matière de responsabilité. Tout cela en secret et sans aucun risque entrepreneurial. En revanche, les risques sanitaires et financiers seraient entièrement assumés par nous, les Suisses.

Le droit européen en matière sanitaire prime sur le droit suisse

Et si les Suisses ne se laissaient pas faire, ils seraient sévèrement punis. L'UE pourra imposer des sanctions (en jargon bureaucratique : « mesures compensatoires ») à notre pays si nous refusons d'appliquer les normes sanitaires européennes. La Cour de justice de l'Union européenne a déjà clairement fait savoir que le droit européen en matière de santé prime sur le droit national. Nous ne pourrions plus décider nous-mêmes, ne pourrions plus rien dire, ne pourrions plus être au courant de rien, nous devrions tout accepter. Pour tout cela, nous

devrions en plus verser des millions à Bruxelles pour financer **des programmes ambigus sur le genre et la rééducation ?**

Ceux qui le refusent doivent s'opposer impérativement à l'ensemble des accords conclus avec l'UE.



Ce traité permettrait à l'UE d'imposer sa censure sur les médias, des restrictions de sortie et la vaccination obligatoire en Suisse.

Un comité genevois pour défendre la neutralité suisse et la vocation internationale de Genève

À la veille du Jeûne genevois, une vingtaine de citoyens se sont réunis à l'invitation de Pro Suisse pour fonder le Comité pour la défense de la neutralité suisse et de la Genève internationale. Ce comité mènera la campagne en faveur de l'initiative pour la neutralité, soumise au peuple en 2026.

Élu président, le Dr Samuel Sommaruga, médecin et entrepreneur à Genève, rappelle l'enjeu : « La neutralité suisse n'est pas une revendication partisane, mais une valeur universelle qui fonde la prospérité et la vocation internationale de Genève. Elle est au cœur de son identité : siège du CICR, des Nations Unies et de nombreuses organisations internationales, Genève s'est affirmée depuis des siècles comme un

lieu de dialogue, d'arbitrage et de paix. Préserver la neutralité, c'est préserver ce rôle unique, gage de notre indépendance et de notre rayonnement. »

L'assemblée constitutive du Comité a été accompagnée d'une conférence de Jean-Baptiste Bless, officier supérieur de l'armée suisse, ancien observateur militaire à l'étranger et auteur de nombreux articles sur la géostratégie et les enjeux militaires.

Un comité ouvert et mobilisé pour Genève

Le comité rassemble des Genevois de tous horizons, au-delà des clivages politiques. Ses membres partagent la conviction que la neutralité est menacée et qu'il est urgent de la défendre. Comme le souligne Kevin Grangier, coordinateur romand de Pro Suisse : « L'importance de la neutralité suisse n'est pas la même à Genève que partout ailleurs en Suisse. Ici, elle s'est concrétisée en faisant de Genève un carrefour crédible de la diplomatie et des relations internationales. »

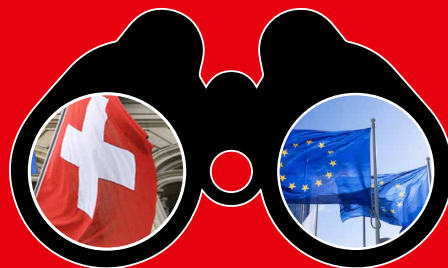
Dans un monde marqué par les crises et les tensions, la neutralité reste notre meilleur atout pour protéger nos intérêts économiques, garantir notre liberté et maintenir Genève au centre

des échanges internationaux.

Le comité mènera une campagne active : conférences publiques, campagnes d'information et débats dans les médias. Son objectif est clair : donner un visage aux Genevois qui, de gauche comme de droite, reconnaissent que sans neutralité, Genève ne serait pas Genève.

Le 10 septembre dernier, le Comité pour la défense de la neutralité suisse et de la Genève internationale a été créé à Genève afin de rappeler l'importance politique, historique et économique de la neutralité pour Genève et sa prospérité.





« L'UE veut lire nos messages sur nos téléphones portables »

Forte opposition aux projets de Bruxelles – les détracteurs parlent déjà de « Stasi 2.0 ».

Selon la Commission européenne, les fournisseurs de services de messagerie (par exemple Meta pour WhatsApp, Signal, etc.) seront désormais tenus de vérifier que les photos, vidéos, etc. contenues dans les messages sur téléphone portable ne présentent pas de contenu illégal avant de les envoyer sous forme cryptée. Rainer Wendt, président du syndicat allemand de la police : « Les contrôles des chats, par qui que ce soit, signifient la fin de la vie privée, de la liberté d'expression et de la démocratie. En tant que syndicaliste, je dépends de communications confidentielles, par exemple avec des journalistes, des collègues ou des politiciens. » [bild.de, 08/10/25]

Le niveau d'éducation dans l'UE baisse fortement

Le manque de compétences en Europe est dû à la détérioration de la formation générale et professionnelle, qui ne prépare pas la population active aux changements technologiques. Comme le montrent les résultats du programme PISA, le niveau de formation dans l'UE est en baisse. Les pays asiatiques occupent les premières places dans les derniers rapports PISA, tandis que l'Europe enregistre un recul sans précédent. [« Rapport Draghi : l'avenir de la compétitivité européenne »]

Crise permanente à Paris : les raisons pour lesquelles la France ne parvient pas à maîtriser sa dette

Un Premier ministre démissionnaire, une dette colossale et aucune perspective de réformes économiques : la France est actuellement en crise. Depuis des années, la France vit au-dessus de ses moyens. Avec une dette

Une dette colossale
de 3 300 milliards d'euros



de 3'300 milliards d'euros (3 300 000 000 000 euros, soit 114 % du PIB), le pays affiche la dette publique la plus élevée de la zone euro en chiffres absolus. [srf News, 07.10.25]

Le nombre de personnes sans emploi n'a pas été aussi élevé depuis longtemps.



Pour la première fois depuis dix ans, l'Allemagne compte à nouveau plus de trois millions de chômeurs. En août, l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) a enregistré 3,025 millions de chômeurs, soit 46 000 de plus qu'en juillet. Le taux de chômage a atteint 6,4%. Ce sont les personnes employées dans le secteur industriel qui sont particulièrement touchées. Selon l'Institut pour la recherche sur le marché du travail et les professions (IAB), « plus de 10 000 emplois » y sont actuellement supprimés chaque mois. Rien que dans le secteur automobile, 51 500 emplois ont disparu en un an. [welt.de, 29/08/25]

Conclusion : En quoi notre situation s'améliorerait-elle si nous rejoignons Bruxelles et sa frénésie réglementaire ? Les grandes économies de l'UE vacillent actuellement de manière spectaculaire ...

Le conseiller fédéral Guy Parmelin signe l'accord de libre-échange avec les États du Mercosur

Berne, 16.09.2025 – Le 16 septembre 2025, le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), et les représentants des autres États de l'AELE ont signé l'accord de libre-échange avec les États du Mercosur à Rio de Janeiro. La Suisse poursuit ainsi sa politique de libre-échange fructueuse.

La signature de l'accord de libre-échange (ALE) entre les quatre États de l'AELE (Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège) et ceux du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), à l'issue de 14 rondes de négociation, marque un jalon important dans la politique commerciale suisse. Avec 270 millions de consommateurs, le Mercosur représente aujourd'hui déjà un marché attractif pour notre industrie exportatrice et il offre un potentiel de croissance considérable. En 2024, les exportations suisses de marchandises vers les quatre pays du Mercosur ont totalisé plus de 4 milliards de francs, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2014.



Grande importance économique

L'accord, qui correspond aux ALE conclus récemment par l'AELE avec des États tiers, couvre un vaste champ d'application sectoriel. Au terme des périodes transitoires, environ 96% des exportations suisses à destination des États du Mercosur seront entièrement exonérées des droits de douane. Étant donné les droits de douane élevés imposés par les États du Mercosur, l'accord permettra aux entreprises suisses de réaliser des économies substantielles, qui pourront atteindre plus de 155 millions de francs par an. Comme les ALE avec l'Union européenne et avec la Chine, il fait partie des accords offrant le plus grand potentiel d'économies, et présente des similitudes avec celui conclu avec l'Inde. [Service de communication du SG-DEFR]



En termes d'innovation, personne n'arrive à surpasser la Suisse

Pour la 15^e fois consécutive, la Suisse arrive en tête de l'indice d'innovation de l'OMPI, devant la Suède et les États-Unis.

La Suisse reste le pays le plus performant au monde en matière d'innovation. Selon l'indice de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), elle devance la Suède et les États-Unis, alors que la Chine fait son entrée dans le top 10 pour la première fois.

Cela fait déjà 15 ans que la Suisse occupe la première place de l'indice mondial de l'innovation basé sur des dizaines d'indicateurs et qui couvre plus de 130 pays. Les trois premiers du classement sont les mêmes que l'année dernière, suivis par la Corée du Sud, qui gagne deux places, et Singapour, qui a perdu une place... »

[Nau, 16.09.2025]

Une fois de plus en tête : l'EPFZ reste la meilleure université d'Europe

L'EPFZ (ETH Zurich, en allemand) reste en tête du classement européen : pour la quatrième fois consécutive, elle occupe la onzième place mondiale dans le classement international Times Higher Education.

[20minuten, 09.09.2025]





L'accord-cadre : un danger existentiel pour notre économie

Nous allons prochainement voter sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. Cet accord qui est identique à 99% à une adhésion représente non seulement un danger existentiel pour notre souveraineté et notre démocratie directe, mais aussi une menace importante pour notre économie et nos travailleurs.

A travers cet accord de 2228 pages, Bruxelles cherche à contrôler nos lois et à mettre notre justice sous tutelle. Avec la reprise prétendument dynamique, mais dans les faits automatique du droit européen, notre parlement légifèrera avec un pistolet sur la tempe et sera contraint d'aligner notre droit avec celui de l'UE. Le Tribunal fédéral sera lui aussi entièrement soumis à la Cour européenne de justice et il n'aura plus son mot à dire sur des sujets centraux comme l'immigration, l'énergie ou encore la fiscalité.

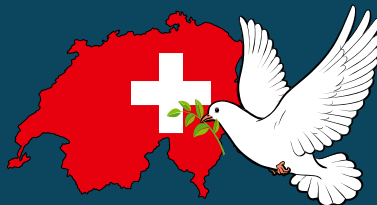
Les milieux pro-européens prétendent que la Suisse pourra conserver à travers cet accord sa souveraineté législative et judiciaire, mais cela est méconnaître le véritable fonctionnement de l'UE... Quant à notre démocratie directe, elle sera vidée de toute substance, car une initiative contraire au droit européen sera purement et simplement invalidée par les tribunaux (comme avec l'initiative sur l'immigration de masse du 9 février 2014). Contrairement à ce qu'affirme le Conseil fédéral, l'UE n'est pas une vraie démocratie et il ne faut pas oublier à ce sujet les propos absolument scandaleux de Jean-Claude Juncker, ancien Président de la Commission européenne : « Il ne peut y'avoir de choix démocratique contre les traités européens ». En ce qui concerne notre économie qui est l'une des plus prospères du monde depuis les années 1950, elle se retrouve aussi directement menacée par l'accord-cadre.

La bureaucratie, les mesures anti-business et l'écologie politique imposées par Bruxelles vont durablement miner la compétitivité de nos entreprises à travers la reprise automatique du droit européen. Or, si la Suisse offre le meilleur niveau de vie de la planète à ses habitants, cela est dû à la force exceptionnelle de son économie (le PIB/habitant suisse est deux fois supérieur à celui de la France ou de l'Italie).

Le Conseil fédéral et Economiesuisse ne comprennent pas que la question de l'accès au marché européen qui est pourtant garanti par l'accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et l'Union européenne demeure marginale par rapport à la question des conditions-cadres. D'après economiesuisse, cet accord procurera à nos entreprises des débouchés annuels supplémentaires de l'ordre de 500 millions de CHF, mais ce que cette association omet de prendre en compte, c'est qu'il impliquera des surcoûts astronomiques de l'ordre de 10 milliards de CHF par année (soit 1.2% du PIB), suite au tsunami bureaucratique qu'il engendrera (rapport d'Eurochambres, l'association des chambres européennes de commerce et d'industrie). Afin de conserver sa compétitivité, notre pays doit diversifier ses partenaires économiques (le nouvel accord de libre-échange avec l'Inde entre en vigueur en octobre), mais surtout ne pas s'arrimer à l'Union européenne qui est le bloc économique qui connaît la croissance économique la plus faible de la planète. Enfin, autre effet extrêmement néfaste de cet accord, l'intensification de la libre circulation fera chuter les salaires suisses au niveau des salaires européens. Voulons-nous vraiment dans notre pays des salaires mensuels à 2'000 EUR comme en France, à 1'500 EUR comme en Espagne ou à 1'000 EUR comme au Portugal ? Avec le recul, nous pouvons constater que la Suisse a eu raison de prendre ses distances avec Bruxelles en 1992.

Depuis 33 ans, les bureaucrates européens annoncent toujours un avenir radieux et un futur prometteur, mais ces promesses ne se concrétisent jamais... Bien au contraire, puisque l'UE s'enfonce année après année dans une dramatique crise économique et sociale, combinée avec une explosion de la dette publique. Si nous voulons sauvegarder notre démocratie et rester à l'avenir le pays le plus riche et le plus libre du monde, nous devons rejeter l'accord-cadre dans les urnes.

Le peuple suisse ne doit pas se laisser influencer par la propagande pro-européenne et le discours superficiel du Conseil fédéral et de certaines associations économiques. Ce paquet d'accords est contraire à notre intérêt national : il détruira notre démocratie, il affaiblira notre économie et il fera chuter notre niveau de vie.



Kevin Grangier
coordonateur romand
de Pro Suisse

Chronique du coordinateur romand

Tous à Lausanne le 29 novembre pour soutenir la neutralité suisse

L'année 2026 sera décisive pour la neutralité suisse. Le peuple et les cantons voteront sur l'initiative pour la neutralité qui vise à définir la neutralité suisse dans la Constitution fédérale et ainsi corriger les erreurs commises par le Conseil fédéral depuis plusieurs décennies et qui ont discrédité la neutralité suisse sur la scène internationale.

C'est pourquoi, à l'aube de cette année décisive, le Comité de campagne romand de Pro Suisse organise à Lausanne un repas de soutien avec la présence du fondateur de Pro Suisse, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher. Ce dernier tiendra une conférence sur l'histoire et la signification de la neutralité suisse. La soirée sera égayée d'une table ronde réunissant des élus, des militaires et des citoyens qui débattront de l'initiative sur laquelle nous voterons.

Soutenez l'initiative pour la neutralité suisse

En vous inscrivant à ce repas de soutien du 29 novembre, vous soutenez personnellement et financièrement la campagne de Pro Suisse en faveur de l'initiative.

Une fondue bourguignonne (bœuf/poulet) agrémentée de riz aux légumes, d'une entrée et d'un dessert accompagnera cette soirée politique de la convivialité de la table.

Inscrivez-vous auprès de Léa Sauchay à l'adresse e-mail : lea.sauchay@kevin-grangier.ch et soutenez la campagne du Comité romand de Pro Suisse pour la défense de la neutralité.



+PRO | Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

REPAS DE SOUTIEN ET CONFÉRENCE SUR LA NEUTRALITÉ SUISSE

Samedi 29 novembre 2025, 18h00

Club Alpin - salle des Diablerets
Beau-Séjour 24, 1003 Lausanne

Avec la participation exceptionnelle de l'anc. Conseiller fédéral Christoph Blocher !

Programme de la conférence

18h00 : Apéritif de bienvenue **offert**

19h00 : Mot de bienvenue

Entrée

Allocution de Christoph Blocher

Repas

Table ronde sur la neutralité

Dessert

21h45 : Remerciements

Repas de soutien

Salade de carottes

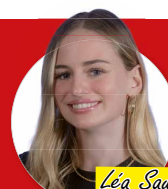
Fondue bourguignonne
(bœuf/poulet), six sauces,
riz aux légumes maison

Glaces fermières artisanales

Café, thé

CHF 90.- par personne

Informations et inscriptions par e-mail
jusqu'au 25 novembre 2025, auprès de Léa Sauchay :
lea.sauchay@kevin-grangier.ch



Léa Sauchay



L'année 2026 sera décisive pour la neutralité suisse.

New Kia EV4

Jetzt Probe fahren bei Ihrem Kia Partner.



Movement that inspires

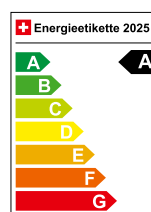
0,99% Leasing
ab CHF **299.-/Mt.**



emilfrey.ch



Abgebildetes Modell: EV4 GT-Line 81.4 kWh aut., CHF 51'950.-, Metallic-Lackierung CHF 750.-, Glas-schiebedach elektrisch CHF 900.- (inkl. MwSt.), 16.2 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, Energieeffizienz-kategorie B. Vorläufige Werte, Homologation nicht abgeschlossen. EV4 Lite 58.3 kWh aut., CHF 36'450.- (inkl. MwSt.), 14.9 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, Energieeffizienz-kategorie A. Vorläufige Werte, Homologation nicht abgeschlossen. *Rechnungsbeispiel 0% Leasing: EV4 Lite 58.3 kWh aut., CHF 36'450.- (inkl. MwSt.), Leasingrate CHF 299.- monatlich, Leasingzins 0%, eff. Leasingzins 0%, Laufzeit 24 Monate, 10'000 km/Jahr, Sonderzahlung 25% (nicht obligatorisch), obligatorische Vollkasko nicht inbegriffen. Leasingpartner ist die MultiLease AG. Eine Leasingvergabe wird nicht gewährt, wenn sie zur Überschuldung der Konsumentin oder des Konsumenten führt. Die Leasingaktionen sind gültig bis 30.11.2025 oder solange Vorrat (bei teilnehmenden Kia Partnern). Änderungen vorbehalten.

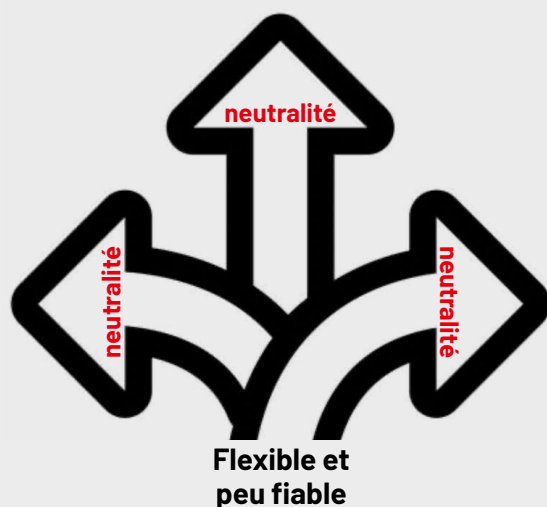


Le nain hargneux dit :

La neutralité, oui, mais accompagnée d'un formulaire d'adhésion

Le Conseil fédéral aime la neutralité. Au point qu'il préfère la proclamer partout : à Bruxelles, à New York, au Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre de mesures coercitives non militaires (« sanctions ») ou d'exportations d'armes. Neutre, mais engagée. Indépendante, mais intégrée. Souveraine, mais solidaire.

Selon le Conseil fédéral, la Suisse est neutre tant que cela ne dérange pas et si cela dérange, on « gère la situation avec souplesse ».



Questions :

- Existe-t-il vraiment une version de la neutralité compatible avec l'UE ?
- L'adhésion à l'ONU est-elle synonyme de supériorité morale ou de renoncement à soi sur le plan diplomatique ?
- La neutralité sera-t-elle bientôt publiée dans un PDF sous forme de « ligne directrice » – avec une vague date péremptionse ?
- Le Conseil fédéral œuvre-t-il au service de la neutralité perpétuelle, armée et totale de la Suisse ou se contente-t-il d'être aimable ?

ce sont juste des questions posées par un nain...



Nous sommes responsables du destin de la Suisse – agissons dès maintenant !



Notre neutralité et notre indépendance ont besoin de citoyens et de citoyennes engagés.

Si vous souhaitez

vous engager pour une Suisse libre, le site <https://prosuisse.info/devenir-membre/> vous fournit toutes les informations nécessaires pour participer : soutenir, diffuser, collaborer. Chaque participation compte, surtout en ce moment !

Important : la majorité du Conseil fédéral ne souhaite pas soumettre le paquet d'accords avec l'UE au vote du peuple et des cantons (référendum obligatoire). Si le Parlement ne corrige pas cette mauvaise décision, il nous faudra récolter des signatures pour plusieurs référendums. C'est pourquoi nous devons rapidement nous préparer à lancer un référendum.

Agenda



Données de l'agenda sur
www.prosuisse.info

Veuillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuisse.info

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:
info@prosuisse.info
tél. 031 356 27 27

+PRO | Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuisse.info
www.prosuisse.info

Pourquoi les investisseurs doivent-ils à nouveau miser sur l'argent ?

La Suisse est le numéro 1 dans le domaine du traitement de l'or. Mais l'argent est le métal monétaire le plus important de l'histoire – et il occupera une position dominante à l'avenir. Grâce à une innovation suisse, vous pouvez investir intelligemment dans l'argent.

1 Un fort potentiel de rattrapage.
Actuellement, le prix d'une once d'or permet d'acheter plus de 80 onces d'argent. Pendant des siècles, le rapport de prix a pourtant oscillé entre 1:12 et 1:15, ce qui correspond à la présence dans la croûte terrestre.

2 Pas de haute technologie sans argent.
Environ 70 % de l'argent est utilisé dans l'industrie, tendance à la hausse. L'électromobilité, le photovoltaïque, les semi-conducteurs, la technologie médicale et l'IA sont impensables sans argent.

4 Investir déjà avec de petites sommes.
L'or est perçu comme « cher », bien que la force de l'or ne reflète que la faiblesse des devises. Avec le **S-Deposito⁺**, vous pouvez acquérir de l'argent en investissant de petites sommes, facilement et en toute flexibilité.

3 La demande dépasse l'offre.
Pour la septième fois consécutive, la demande mondiale devrait dépasser l'offre d'argent. La Chine est en train de constituer des réserves stratégiques considérables. La création de nouvelles mines requiert des décennies.

5 À l'abri des crises et tangible.
Contrairement aux cryptomonnaies, l'argent physique est tangible, anonyme et indépendant de tout système. Même dans des scénarios extrêmes, il reste une monnaie d'échange. Le **S-Deposito⁺** offre une solution particulièrement simple à cet effet.

S-Deposito⁺ – investir intelligemment dans l'argent.
Le **S-Deposito⁺** allie la sécurité de l'argent physique à la flexibilité d'un dépôt. Chaque versement vous permet d'acquérir directement des granulés d'argent pur, la matière première de base pour toutes les applications. BB Wertmetall stocke cet argent dans un dépôt franc sous douane suisse, en toute sécurité et entièrement assuré. Et vous restez flexible : des versements et retraits sont possibles à tout moment.